



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 15 avril 2024

Intervention d'Amélie

OBJET : SUBVENTION ÉCOLE DIWAN SAINT-HERBLAIN

Madame YHARRASSARRY,

Vous le savez, notre groupe soutient activement l'enseignement de la langue bretonne en tant que **culture partagée** et **patrimoine** de nombreuses herblinoises et nombreux herblinois.

Ainsi, nous nous félicitons de la **dynamique** qui existe autour de la langue bretonne sur notre territoire permettant notamment d'ouvrir, à la rentrée 2024, une **filière bilingue en breton** à l'école du Joli Mai, deuxième école publique de Saint-Herblain à proposer cette filière.

De nombreux Herblinois fréquentent également **les écoles Diwan de l'Angevinière et des Châtaigniers**.

Ainsi, au total, **4 établissements scolaires, gratuits et laïcs, offrent un enseignement du breton** aux jeunes générations herblinoises.

Voilà de quoi rappeler que le breton est bel et bien une langue active et plus **vivante** que jamais !

A ce propos, qu'en est-il du versement du forfait scolaire pour les enfants herblinois à l'école **DIWAN des Châtaigniers**, située en limite de Saint-Herblain mais sur le territoire nantais, car il était question de mettre en place une **carte scolaire** pour limiter les déplacements ?

